



Mairie de Montfaucon

14, rue des Fontaines
25 660 MONTFAUCON
03 81 81 45 71
mairie@montfaucon25.fr
www.montfaucon25.fr

COMPTE RENDU – SYNTHÈSE DE LA SÉANCE du mercredi 29 mai 2024 à 19h30

Le Conseil Municipal s'est réuni, en mairie, salle du conseil municipal, mercredi 29 mai 2024 à 19h30, sur convocation régulière et sous la présidence de Monsieur Pierre CONTOZ.

ORDRE DU JOUR

RAPPORTS DECISIONNELS – RAPPORTS DEBATS

- I - Approbation du compte rendu de la séance du 9 avril 2024
- II - Echanges sur la situation de l'accueil des migrants-réfugiés.
- III - AFFAIRES ADMINISTRATIVES ET FINANCIERES
 - 1. Règlement des coûts périscolaires par CESU
 - 2. Tenue du scrutin du 9 juin 2024
- IV - AFFAIRES D'URBANISME – BATIMENTS-TRAVAUX
 - 1. Situation des travaux retenus le 9 avril (lors de la séance budgétaire)
 - 2. Projet salle d'accueil – bâtiment périscolaire
- V - AFFAIRES de PERSONNEL
 - 1. Départ d'un agent et recrutement d'un Adjoint technique aux services techniques.
 - 2. Signature d'un contrat d'apprentissage.
- VI - AFFAIRE ASSOCIATIVE ET DE MANIFESTATIONS
 - 1. Subventions : compléments dont opération brioches
- VII – AFFAIRES D'INTERCOMMUNALITE
 - 1. Point sur réalisation assainissement chemin des Vignes
 - 2. Installation de bornes de recharge pour véhicules électriques
- VIII - TOUR D'HORIZON SUR MANDAT ET PERSPECTIVES

Pour information :

- Rendu compte des décisions prises par le Maire dans le cadre de ses délégations.
 - ✓ En urbanisme – droits des sols.
 - ✓ Etat des renoncements au Droit de Préemption Urbain.
 - ✓ Générales.
- Vie associative : plusieurs informations

Date prévisionnelle du prochain conseil municipal, mercredi 26 juin 2024

Sont présents : Pierre CONTOZ, Gaëlle AUFFRET, Stéphanie BOITEUX, Cyril DELITOT, Vincent GIRARD, Laurent JEUNET, Marie-Louise LAITHIER, Nadine MAUGEY, Eric MERAT, Christine MOLLIER, Corinne PETER, Anne-Marie POTY, Alain RICHARD, Jacques TONNERRE, Hervé TOURNOUX, Géraldine VALLOT VUITTON à partir du point VI, Frédéric VERMOT.

Absents excusés :

Catherine PARDONNET a donné procuration à Laurent JEUNET

Géraldine VALLOT VUITTON a donné procuration à Gaëlle AUFFRET jusqu'au point V - 3

Absent : Guillaume BLANDIN

DESIGNATION D'UN SECRÉTAIRE DE SEANCE

Monsieur le Maire propose, dans l'ordre alphabétique, Cyril DELITOT, comme secrétaire de séance. **Approuvé à l'unanimité.**

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

A l'ordre du jour présenté sont ajoutées en :

- Affaires de personnels : avancement 2024
- Points sur des éléments de circulation à la demande d'un conseiller municipal

Ainsi complété, l'ordre du jour est adopté à l'unanimité.

APPROBATION DU COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU 9 avril 2024

Sans modification, les comptes rendus sont adoptés à l'unanimité.

POINT SUR L'ACCUEIL DES JEUNES MIGRANTS

Peu d'avancées sur la situation actuelle. Les services de l'Education Nationale sont très loin de se mobiliser pour les scolariser. Les bénévoles assument avec difficultés cette mission.

Les jeunes souhaitent travailler, mais les employeurs ne peuvent pas les embaucher, en raison de leur statut, l'inactivité étant un des problèmes majeurs de leur accueil.

Une nouvelle réunion est prévue le 3 juin.

Concernant le scrutin du 9 juin, il se déroulera dans la salle Lumière qui sera libérée, une solution d'hébergement sera trouvée.

<u>RAPPORTS DECISIONNELS – RAPPORTS DEBATS</u>

Point sur les éléments de circulation :

- Circulation des camions en direction du chemin de Chevriot : envisager le renforcement, avec accord du Département, de la limitation de tonnage, à positionner aux entrées de village.
- Respect des zones 30 km/h : difficultés à les faire respecter (cf avis de la Gendarmerie). Les entrées de zone pourraient être repeintes pour une meilleure visibilité.

AFFAIRES ADMINISTRATIVES ET FINANCIERES

◇ Règlement par les familles des coûts périscolaires : mise en place du dispositif CESU.

Corinne PETER, Adjointe, expose que seul le CESU (Chèques Emploi Service Universel) TSP, à montant prédéfini ou dit préfinancé, est accepté par le Comptable public.

Les services concernées sont, exclusivement :

- les garderies périscolaires (heures qui précèdent ou suivent la classe – hors le temps du repas)
- les centres de loisirs sans hébergement pour les enfants de moins de 6 ans.

Les obligations pour la commune :

- Affiliation au CRCESU (Centre de Remboursement des CESU).
- Régler les frais – uniquement les coûts d'envoi des chèques au CRCESU
- Modifier la régie pour habilitier le régisseur à accepter le paiement CESU

Après débat, le conseil municipal unanime décide de la mise en place du dispositif CESU.

◇ **Tenue du scrutin le 9 juin pour les élections européennes.** Le Maire rappelle que les tableaux ont été adressés à chaque élu. Pour cette élection, il n'y aura qu'une liste d'émargement. C'est pourquoi chaque bureau sera tenu par 1 président – 1 scrutateur - 1 suppléant.

Pour information du conseil municipal.

◇ **Attribution de contributions ou cotisations 2024 à associations ou groupes : Modification – Compléments.** Le Maire rappelle :

- qu'en séance du 9 avril, une subvention de fonctionnement de 115 € a été attribuée à SEMONS L'ESPOIR.

Par mail du 7 mai, l'association fait part du renouvellement (comme en 2021) de « COMMUNES SOLIDAIRES - édition 2024 » permettant des aménagements pour les Maisons des Parents - Maisons des Familles.

La sollicitation des communes est à hauteur de 0.20 € par habitant, **soit pour 326 €.**

Adopté à l'unanimité.

- Opération brioches de l'ADAPEI qui s'est déroulée du 12 au 14 avril. Le bénéfice à reverser s'élève à 584.50 € mais compte tenu de l'absence d'implication communale pendant 5 ans, il est proposé de verser un complément portant la somme totale à 700 €.

Il a été demandé par certains membres du conseil de respecter les dates de l'opération.

Adopté à l'unanimité.

AFFAIRES D'URBANISME - DE BATIMENTS – DE TRAVAUX

◇ **Situation des travaux retenus lors de la séance budgétaire du 9 avril.** Le Maire et H. TOURNOUX, Adjoint présentent les travaux en cours et/ou à envisager.

Chapitre budgétaire 20 – Etudes

- **Etude préliminaire/faisabilité renaturation cour d'école : 13 850 € subventionnable à terme**
 - ✓ Marché notifié au cabinet MAYOT-TOUSSAINT
 - ✓ 1^{ère} séance de travail tenue
 - ✓ Agenda des réunions à mettre en place
- **Suite de l'étude diagnostic Château Médiéval : 4 000 € subventionnable à terme**
 - ✓ Phase 2024 de l'étude, Pierre GERARD-BENDELE, architecte du patrimoine, validée comprenant le dépôt de dossier du permis de construire
 - ✓ Réunion avec DRAC à programmer sans attendre afin de flécher les crédits DRAC pour 2025.
- **Préliminaire d'étude Centrale Photovoltaïque : 5 000 €**
 - ✓ Préparation de la consultation de BE, en cours
- **Plans topos**
 - ✓ Complément château réalisé : 600 €
 - ✓ Complément 2 rue du Comté de Montbéliard réalisé : 1 187 €

Chapitre budgétaire 21 – Travaux

- **Désamiantage des sols de l'école (compris MO et diagnostics)**
 - ✓ Diagnostics (air – radon - amiante) achevés : 4 992 €
 - ✓ MO, en cours : 13 360 €
 - ✓ Consultation d'entreprises en cours : remise des offres pour le 31 mai 2024
- **Remplacements de volets à l'école : 5 000 €**
 - ✓ Commande FD HOME passée : 4 404 €
- **Portes diverses (chaufferie église – garage mairie) : 5 000 €**
 - ✓ Trappe d'accès chaufferie église réalisée : 1 240 €

- **Solde règlement travaux cellules commerciales - 46 Comté de Montbéliard : 9 040 €**
 - ✓ En cours
 - ✓ Subvention DETR attribuée : 97 756 €
- **Réalisation du poulailler partagé : 35 000 € subventionnable**
 - ✓ Dossier PC déposé, mais le Maire est mis fortement en cause sur ce volet du dossier
 - ✓ Début travaux à l'entreprise et par bénévolat « LES VERGERS » engagés... toutes fournitures approvisionnées.
 - ✓ Confirmation de subventions fléchées à hauteur de 80% : Région/ENVI, Département et GBM
 - ✓ Réalités du budget :
 - A -- Résorption quasi décharge : 5 500 €
 - B – Abri poules proprement dit (17 m²) : 7 810 €
Parc poules (100 m²) 9 854 € soit 17 664 € pour le seul poulailler
 - C – Abri hivernal moutons des vergers (20 m²) : 11 836 € sachant que l'entretien du versant nord du château par moutons entraîne une économie d'environ 2 500 € / an.

Le Maire est fortement mis en cause sur l'engagement, en matière de travaux, de ce dossier. Lors du débat, le Maire précise qu'il a souhaité détailler toutes les étapes de ce projet. Son coût spécifique poulailler s'élevant à 17 664 €, ramené à 3 534 € avant FCTVA..

- **Dossier économie d'eau / Département : 22 000 € subventionnable**
 - ✓ Dossier subvention déposé
 - ✓ Subvention attribuée 40% du montant HT
- **Déplacement 4 cases compost-sable-terre des ateliers communaux (cf dossier salle d'accueil-périscolaire) : non chiffré**
 - ✓ Consultation d'entreprises en cours
- **Installations de voiries-Panneaux : 5 000 €**
 - ✓ 3 nouveaux totems déjections canines : 2 483 €
- **Acquisition tondeuse frontale d'occasion : 11 000 €**
 - ✓ Livraison et règlement effectués
- **Plantations d'arbres : 8 000 €**
 - ✓ A préparer
- **Matériels informatiques dont TNE : 9 500 €**
 - ✓ Livrés et installés : 7 748 €
 - ✓ Subvention en cours de versement
- **Équipement sonorisation salle Marianne**
 - ✓ Devis VIDELIO : 918 €
- **Matériels divers pour services techniques : 5 000 €**
 - ✓ En cours
- **Mobiliers dont chariots : 1 500 €**
 - ✓ En cours

Pour information du conseil municipal.

◇ **Point sur le dossier salle d'accueil / bâtiment périscolaire : engagement phase Avant Projet Définitif.** Le Maire, Hervé TOURNOUX et Vincent GIRARD, Adjoints, font le point sur ce dossier. La prochaine réunion aura lieu fin juin au cours de laquelle le projet d'APD sera présenté. Le but étant de vérifier que les remarques faites ont été prises en compte. La présentation du dossier définitif aura lieu fin août.

Pour information du conseil municipal

AFFAIRE DE PERSONNEL

◇ **Recrutement d'un adjoint technique aux services technique municipaux.** Le Maire après avoir rappelé que le jury de recrutement a reçu 4 candidats sur les 5 convoqués, expose que M. Xavier DUBOIS-DUNILAC a été retenu. Sa prise de fonction sera effective au 1^{er} juillet 2024.

Le conseil municipal unanime, prend acte de la décision et autorise le Maire à procéder aux formalités administratives.

◇ **Signature d'un contrat d'apprentissage.** Corinne PETER, Adjointe, présente la demande d'Eva MARION qui souhaite obtenir un BPJEPS. Actuellement stagiaire au périscolaire, elle donne satisfaction. **Adopté à l'unanimité.**

◇ **Avancement 2024.** Le Maire expose que deux agents remplissent les conditions d'avancement de grade pour 2024 (à compter du 1^{er} juillet 2024).

	Grade actuel	Avancement
Régis SAVOURET	Animateur principal de 2 ^{ème} classe	Animateur principal de 1 ^{ère} classe
Sabine BRENDEL	Rédacteur	Rédacteur principal de 2 ^{ème} classe

Adopté à l'unanimité

AFFAIRES D'INTERCOMMUNALITE

◇ **Projet d'assainissement chemin des Vignes.** Le Maire apporte des précisions sur ce dossier. Compte tenu de l'obligation de raccordement en réseau collectif, assainissement et eaux usées, au titre de la protection de l'alimentation en eau par la source d'Arcier par l'ARS, GBM est contraint de procéder aux travaux. Ils seront concomitants à l'enfouissement des lignes Moyenne Tension par ENEDIS. En conséquence, le chemin des Vignes sera totalement fermé à la circulation pendant environ deux mois.

Pour information du conseil municipal.

◇ **Projet GBM d'installation d'une station avec bornes de recharge de voitures électriques.** Après nouveaux échanges entre GBM, EASY CHARGE (l'opérateur privé) et la commune, et compte tenu des conditions techniques, 3 places du parking rue de la Falaise contigües au SUD, le long de la propriété FAGET, seront équipées de bornes de recharges rapides. **Le conseil municipal unanime autorise le Maire à signer la convention à intervenir.**

MANDAT

◇ **Echanges sur le mandat en cours et sur les années restant à courir.** Un exposé du Maire, suivi d'échanges est intervenu sur, succinctement la 1^{ère} partie de ce mandat et les 18 mois environ restant à courir.

Sur sa proposition et suggestion, sont retenus :

- une évolution des réunions de municipalité : retour aux réunions/présences du samedi matin
- abandon des réunions du lundi soir
- instauration de réunions (sans doute) le mercredi matin à 8h. Cette réunion ayant pour but de sécuriser la gestion des dossiers en cours et préparer à la transmission des dossiers devant s'étaler bien avant la fin du mandat. Mais aussi d'instaurer un temps de transmission de connaissances.

Quelques élus par ailleurs, étant demandeurs d'une préparation « collective » post-mandat. Lors d'une toute première séance, il sera, du point de vue du Maire, nécessaire d'établir une liste des travaux à engager / porter en 2025-2026.

Quelques élus demandant la présence du personnel administratif lors de ces réunions.

I – COMPTE RENDU SUR DECISIONS PRISES PAR LE MAIRE DANS LE CADRE DE SES DELEGATIONS (articles L.2122.21 et L.2122.22)

I – 1 / A – EN MATIERE DE DROITS DES SOLS

Hervé TOURNOUX, Adjoint présente :

Déclaration préalable délivrée à :

- Mickaël LANTOINE : Création d'une fenêtre fixe et construction d'une pergola en façade est
- DB IMMO : Construction d'une pergola
- Thomas VILLALBA : Construction d'un carport
- Christophe ROUSSEAU : Remplacement des tuiles et ravalement de façades
- Mickaël LANTOINE : Construction d'une pergola en façade sud

Déclaration d'intention d'aliéner (renonciation au droit de préemption urbain). Elle a concerné un terrain d'aisance de 168 m², en zone UB, allée Abbé Pierre

I – 1 / B – GENERALES

Le Maire fait part des décisions prises :

- Le 6 avril, concession n°236/2024 est attribuée à M. et Mme Michel COLOMBAIN
- Le 15 avril, concession n°237/2024, est attribuée à Mme Françoise MAURAND
- Le 7 mai, signature d'un bail à ferme avec Raphaël FOLCHER

II - AFFAIRES ADMINISTRATIVES ET FINANCIERES

1 – Recensement de la population : coût définitif

En complément de la séance du 21 mars dernier, le conseil municipal est informé du coût réel du recensement de la population villageoise. Le reste à charge communale s'élève à 1 708.55 €

AGENDA : Prochain conseil municipal envisagé le mercredi 26 juin 2024 à 19h30
Réunion GBM, en présence de la Vice-Présidente, au sujet du PCAET, mercredi 19 juin à 20h, salle Marianne

MANIFESTATIONS :

- Mercredi 31 mai à partir de 17h00, soirée Grands Jeux de l'Association des Familles
- Lundi 10 juin, à la Citadelle, passation de commandement au 19 régiment de Génie
- Jeudi 20 juin, l'association Le Château se déplace au Château d'Arlay – sur inscription.
- Samedi 22 et Dimanche 23 juin : compétition de tir à l'arc au Château Médiéval (association bisontine LA DECOCHE)

A 21h45, le Président lève la séance.

Cyril DELITOT
Secrétaire de séance

Pierre CONTOZ
Président de séance